

Conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire

Trame de contribution GT Viandes Blanches et Œufs

9 juin 2026

En Annexe :

- analyses Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces de chacune des filières réalisées par les participants des groupes de travail.
- émargement des deux groupes de travail – GT n°1 du 17/04/2026 et GT n°2 du 4/06/2026

1. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté nationale à horizon de dix ans

Ces trajectoires stratégiques pour la région Bretagne ont été établies par le Groupe de Travail Viandes blanches et œufs qui s'est tenu le 17 avril 2026 à Pontivy.

Les quantifications relatives aux ambitions de production en termes de volume ont été élaborées par les participants du GT.

Ceux relatifs aux besoins d'investissements et aux infrastructures nécessaires sont une traduction arithmétique des ambitions nationales au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale. Les participants du GT qui ont pris connaissance de ces quantifications bretonnes expriment bien l'existence d'un besoin de développement des outils agroalimentaires d'amont et d'aval, sans avoir ni confirmé, ni infirmé ces chiffres, qu'il conviendrait de consolider au regard des volumes de production envisagés et des possibilités d'agrandissement d'outils préexistants.

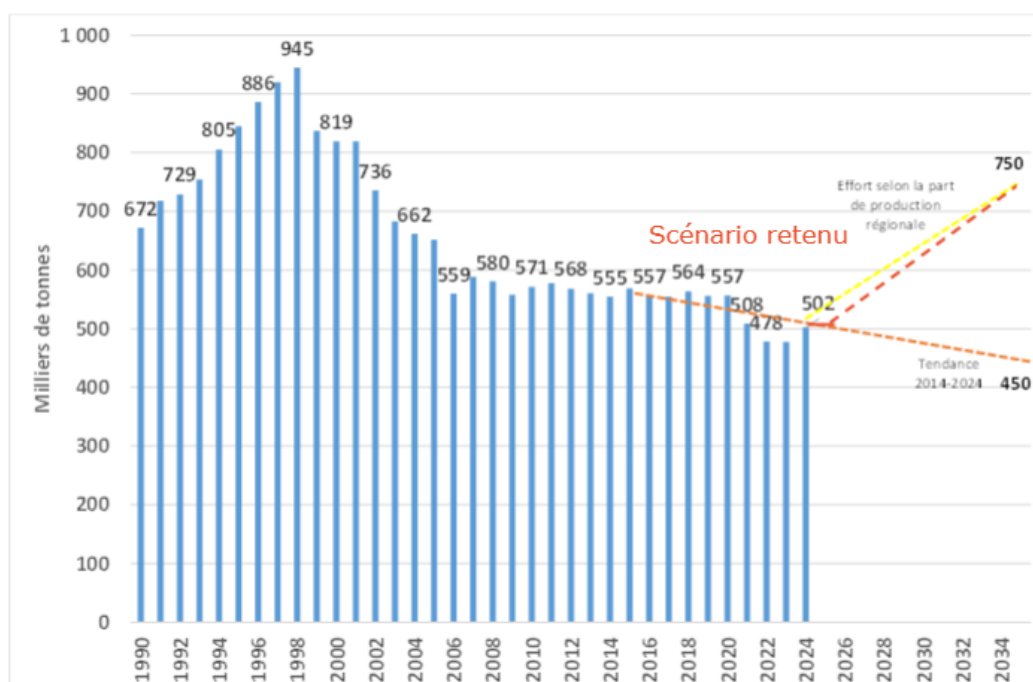
Secteur	Ambition (Volume)	Quantification au pro-rata des estimations nationales	
		Besoins d'investissements (10 ans)	Infrastructures nécessaires
Volailles de chair	750 000 tec (+250 000)	930 M€	73 poulaillers/an, 2 à 3 abattoirs
Œufs	> 410 000 teoc (+77 000)	400 M€	26 poulaillers/an, 13 centres de conditionnement, 1 usine d'ovoproduit
Porc	1,2 million de tec (retrouver le niveau du début des années 2020 : +42 000)	930 M€ (amont/aval)	50 installations ou reprises /an (actuellement : une 30aine installations aidées /an soit une cinquantaine d'installations par an y compris non aidées).
Lapins	4 000 tec (+800 tec)	45 M€	8 à 10 reprises ou création/an*

* Estimation du groupe de travail du 17/04/2026

Evolutions calculées par rapport à la production 2024

1.1. Filière Volaille de Chair

- **Situation actuelle et tendances** : La Bretagne assure actuellement environ 32 % de la production nationale (500 000 tec). Ses atouts majeurs résident dans un climat propice, une forte spécialisation des éleveurs et une filière organisée. Cependant, la filière fait face à différents défis. Une concurrence forte, notamment de la part de pays européens. La **judiciarisation des projets** et la complexité administrative allongent les délais d'installation et de construction de bâtiments. La consommation nationale est pourtant en croissance mais la production régionale n'en profite pas. Des enjeux de **sécurisation sur le volet sanitaire et en matière d'accès à certains intrants spécifiques** (vitamines, acides aminés) sont également à prendre en compte.



- **Ambitions de production et transformation** : Le scénario retenu vise le maintien de la part régionale de 32 % dans une consommation nationale croissante. En termes de volume, il s'agit de développer la production pour atteindre 750 000 tec (+250 000 tec). **Ce scénario de croissance est théoriquement envisageable du point de vue des débouchés compte tenu du dynamisme de la demande et du poids des importations.**

L'atteinte de cet objectif nécessite de disposer :

- d'un cap stratégique et politique clair et d'un soutien politique fort et pérenne, alors qu'un déplacement des centres de décision s'opère actuellement (pour la production agricole et agroalimentaire vers les Pays-de-la-Loire, pour la sélection vers l'étranger).
- d'investissements : nouveaux bâtiments, nouveaux abattoirs ;
- de personnel (en élevage, dans la filière) ;
- de réglementations bien-être et environnementales rationalisées.

Il s'agit aussi de résoudre diverses difficultés :

- des coûts de production supérieurs à ceux de la majorité de nos concurrents, tels que la Pologne ;
 - l'attaque systématique des projets, qui contribue par ailleurs à des délais trop longs pour faire aboutir une installation ;
 - un manque de visibilité du métier d'aviculteur et salarié avicole dans les formations ;
 - un besoin de maîtriser la ressource en eau ;
 - une dépendance en protéines et acides aminés pour l'alimentation animale.
 - des risques sanitaires amplifiés par le changement climatique.
 - un besoin de davantage de sécurisation du revenu des éleveurs, au travers d'une **révision des contrats d'intégration**, garantissant un prix de vente et/ou une marge plus élevés ;
-
- **Infrastructures amont** : Construction de 73 poulaillers/an (soit +110 000 m²) (estimation : ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).
 - **Transformation** :
 - Création ou agrandissement de couvoirs pour atteindre à l'échelle bretonne des capacités supplémentaires équivalentes à 1 à 2 couvoirs supplémentaires sur 10 ans.
 - Création de 2 à 3 abattoirs de grande capacité sur 10 ans

Pour mémoire, ces chiffres sont une traduction arithmétique des ambitions nationales au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).

- **Investissement** : 930 M€ sur 10 ans seraient nécessaires pour l'ensemble du maillon amont/aval d'après une traduction arithmétique des ambitions portées au niveau national. Il conviendrait d'affiner cette première estimation.

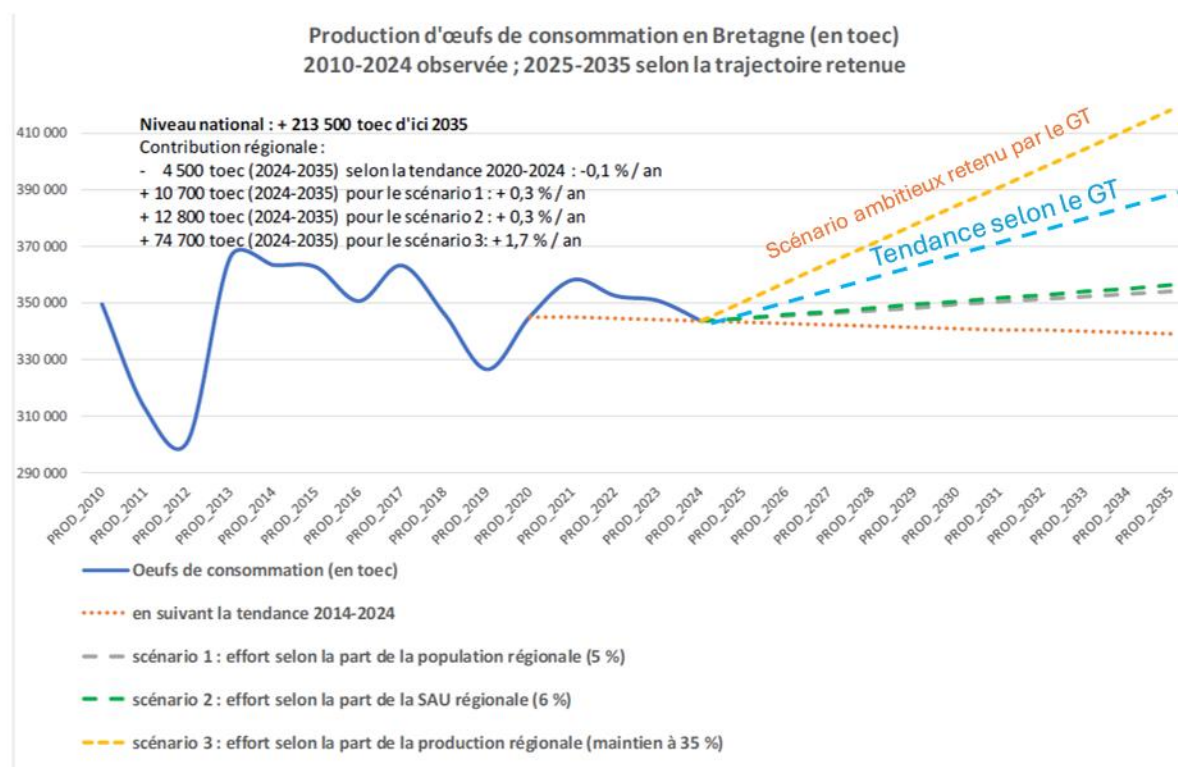
Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution FRSEA : La FRSEA fixe la "pérennisation des volumes de production" comme un enjeu prioritaire.

Contribution INTERBIO Bretagne : Il n'existe pas de filière volaille de chair bio en Bretagne, contrairement à ce qui s'observe dans les Pays de la Loire.

1.2. Filière Œufs de consommation

- **Situation actuelle et tendances** : La demande est très dynamique, l'œuf reste en effet la protéine la plus abordable et la France peine à y répondre d'où un développement des importations. La France présente un des ratios de production alternative parmi les plus élevés d'Europe, la Bretagne s'est engagée dans la transition hors-cage. Toutefois, la filière souffre d'un retard **de compétitivité de l'aval par rapport à l'UE** et d'un goulot d'étranglement majeur : le manque **de poussinières** (production de poulettes). La volatilité des marchés et l'instabilité des cahiers des charges et des attentes de la distribution fragilisent les modèles.



Source : Agreste, statistique agricole annuelle (pour les données 2010-2024)

Conversion retenue : 1 toec (1 000 kg d'œufs en coquille) est équivalent à 16 000 œufs : 62,5 g/œuf

- **Ambitions de production et transformation :** L'ambition est de maintenir une part de 35 % de la production nationale, soit un atterrissage à plus de 410 000 teoc (+77 000 teoc) en 2035. C'est une trajectoire ambitieuse en rupture avec la tendance 2014-2024, la chute récente de production s'expliquant par les arrêts/conversions des élevages avec cages, le manque d'installations et un contexte économique difficile (Covid, conflit russo-ukrainien...) qui a conduit à une forte inflation des coûts de construction et des prix de l'énergie.
- Ce développement est sous-tendu par l'existence d'un **marché en croissance** et d'une confiance en la croissance future du marché en France, Europe et dans le monde ; des opportunités actuelles pour contractualiser un débouché pour les éleveurs (avec des contrats de longue durée possibles, jusqu'à douze ans) ; un plan de filière jugé positif. Les autres facteurs favorables à la réalisation de ce scénario sont : une rentabilité espérée satisfaisante ; une capacité à installer en filière longue des personnes non issues du milieu agricole ; la professionnalisation des élevages et le développement du niveau d'équipement et de l'automatisation ; un équilibre jugé satisfaisant entre vie professionnelle-vie

personnelle-pénibilité-rémunération ; la possibilité de mettre en œuvre de bonnes conditions de travail et une organisation favorisant le salariat.

- Le fait que **le marché soit relativement accessible**, avec dans le cas de l'œuf coquille un besoin de conditionnement mais pas de transformation (sauf pour les ovoproduits) ainsi que le développement de nouveaux modèles économiques (exemple notamment de l'intégration de l'activité conditionnement par des collectifs d'élevages) sont cités comme des facteurs favorisant le développement de la production.

Certaines conditions supplémentaires sont à réunir pour l'atteinte de cette trajectoire, il apparaît nécessaire que :

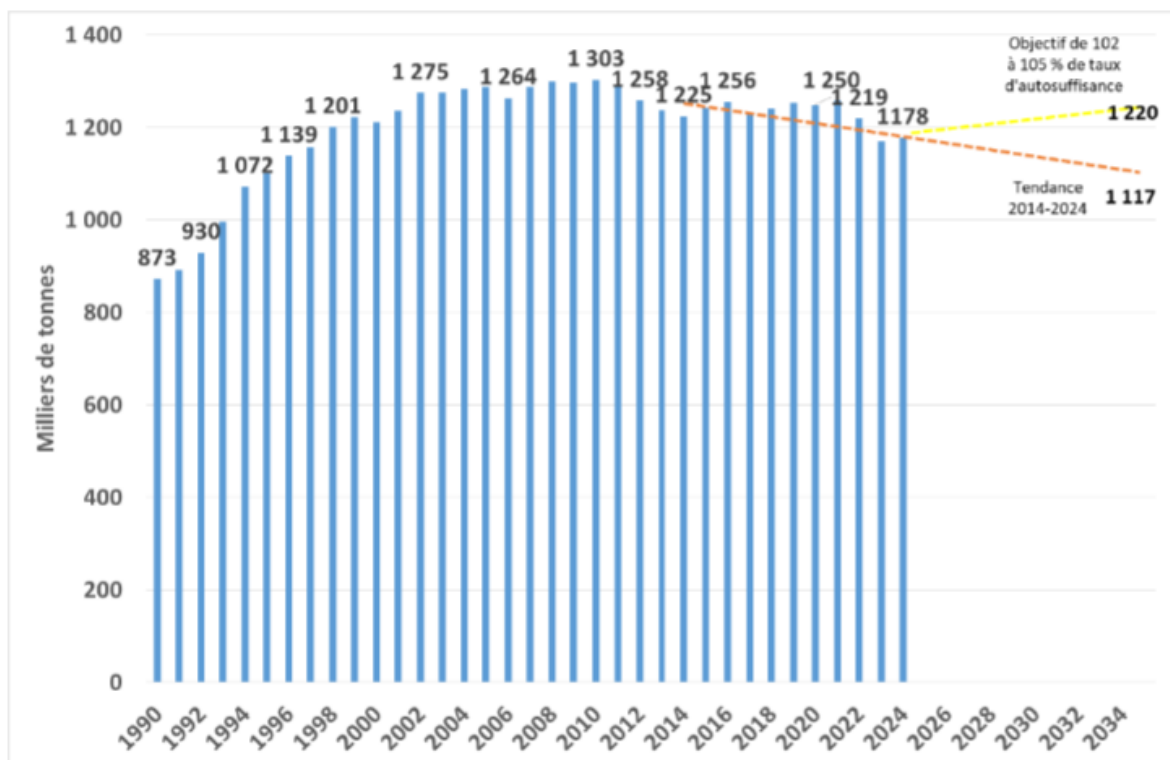
- les ambitions nationales soient stabilisées (= maintien d'une volonté de l'Etat de lever des contraintes, de façon non réversible) et que la filière réponde à une demande réelle (les surcapacités en bio observées il y a quelques années ont coûté cher à la filière) ;
- le rebond productif français soit rapide pour éviter la captation du marché national par des acteurs étrangers qui s'installeraient à la frontière
- le cahier des charges et le logo Œufs de France soit valorisé y compris dans les ovoproduits et qu'il soit connu et reconnu des consommateurs français ;
- les installations se réalisent plus rapidement en Bretagne que dans les autres régions ;
- qu'une révision des contrats d'intégration, garantissant un prix de vente et/ou une marge plus élevés et permettant ainsi de davantage sécuriser le revenu des éleveurs, soit opérée ;
- les coûts d'investissement soient maîtrisés ;
- l'aliment des poules reste un débouché des grandes cultures françaises et les indices de consommation continuent de s'améliorer ;
- l'élevage breton puisse accéder à des surfaces pour permettre un accès à l'extérieur ;
- la politique des structures soit favorable pour permettre de répondre aux besoins en foncier des systèmes au sol comme en plein air ;

- les toitures des bâtiments d'élevage soient équipées en panneaux photovoltaïques pour produire l'énergie nécessaire ;
 - il soit possible de valoriser les effluents hors de l'exploitation où ils sont produits, au sein de la région comme hors de la région ;
 - le risque sanitaire soit maîtrisé (y compris le risque inter-espèces)
- **Besoins amont : 26 poulaillers/an** (+520 000 places/an) et un renforcement impératif du maillon **poussinières**. Pour mémoire, ces chiffres sont une traduction arithmétique des ambitions nationales au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale.
- **Maillon aval** : 13 centres de conditionnement, 3 élevages reproducteurs et 1 usine d'ovoproduits pour capter la valeur ajoutée en région. (Estimation : ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).
- **Investissement** : 400 M€ sur 10 ans. (Estimation : ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions Contribution INTERBIO Bretagne (Complément communiqué par INTERBIO Bretagne le 19/06/2026) : En 2025, la Bretagne compte 283 fermes en poules pondeuses et 9 % du cheptel breton est en bio. Dans le contexte d'arrêt de la production en cage et d'une pénurie d'œufs bio en magasins, l'objectifs est d'atteindre 15 % du cheptel breton en bio en 2030.

1.3. Filière Porcine

- **Situation actuelle et tendances** : La Bretagne produit 57 % du porc français (1,18 million de tec). Sa situation géographique excentrée est un rempart sanitaire (biosécurité face à la FPA) mais le parc de bâtiments est vieillissant (30 ans de moyenne d'âge).



- **Ambitions de production et transformation** : L'objectif est de stabiliser la production à 1,22 million de tec de porcs charcutier (retrouver le niveau du début des années 2020) pour atteindre une autosuffisance nationale de 102-105 %, seuil nécessaire pour assurer **l'équilibre carcasse** et la valorisation de toutes les pièces.

Certaines conditions sont à réunir pour permettre l'atteinte de cette trajectoire :

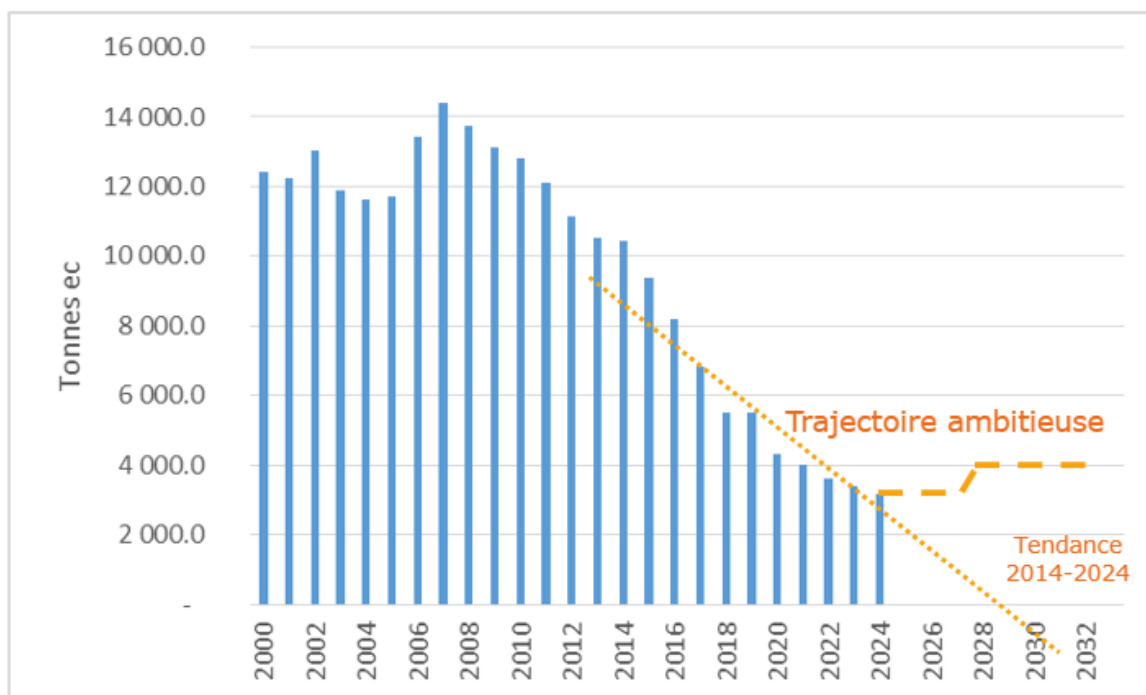
- Accroître l'acceptation de l'élevage
- Résoudre les difficultés à construire de nouveaux bâtiments et des délais administratifs longs ;
- Moderniser et restructurer les élevages : faire face au déficit de restructuration en élevage (parc bâtiment vieillissant, taille réduite par rapport aux voisins UE) et à l'aval ;
- Redonner une place à l'élevage porcin dans les formations agricoles : de moins en moins de stages de découverte en élevages et moins centrés sur les compétences de production ;
- Renforcer l'attractivité face au manque de candidats à la reprise des élevages et au manque de salariés ;

- Simplifier les normes : sécuriser les dossiers administratifs environnementaux des éleveurs ;
 - Investir dans les outils industriels (salaison, valorisation du 5e quartier et des coproduits, produits élaborés...) ;
 - Maintenir la place de la viande porcine en RHD et notamment en restauration des collectivités.
- **Renouvellement** : 50 installations ou reprises par an et renouvellement de 16 000 truies/an (estimation : ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).
 - **Investissement** : 2,7 milliards d'euros pour l'amont et 930 M€ pour la modernisation de l'aval (estimation : ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).

1.4. Filière Lapin

- **Situation actuelle et tendances** : La France est leader mondial en génétique cunicole. La production cunicole se fait majoritairement dans l'Ouest de la France, principalement en Pays de la Loire. Malgré une érosion de la consommation, la filière dispose d'un savoir-faire unique et de systèmes alternatifs aux cages désormais au point. Contrairement aux autres filières, il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux abattoirs, les deux sites situés dans l'ouest existants étant performants et bien répartis. L'effort doit porter sur la modernisation des outils et des élevages.

- **Production bretonne de viande de lapin**



- **Ambitions de production et transformation** : Viser 4 000 tec (contre 3 200 actuellement) pour conserver une masse critique.

Certaines conditions sont à réunir pour permettre l'atteinte de cette trajectoire :

- Soutenir l'investissement (appui des banques, subventions, simplification administrative)
- Diversifier les débouchés (RHD)
- Obtenir un équilibre sur le prix de vente en adéquation avec le coût de production
- Moderniser les élevages pour s'adapter au bien-être animal
- Des évolutions sur la réglementation de l'élevage en cage
- La formation : faire venir les jeunes dans les filières
- Communiquer sur le produit

Les évolutions réglementaires et administratives sont identifiées comme un point de vigilance.

- **Installations** : 8 à 10 reprises ou créations par an (Cette valeur correspond à un scénario volontariste élaboré par le groupe de travail et dépasse la simple traduction de l'ambition nationale).

- **Investissement** : 45 M€ sur 10 ans pour la transition vers des systèmes tournés vers le bien-être animal (alternatifs à la cage). (Ce chiffre est une estimation : il est basé sur ambition nationale exprimée au prorata de la part de la Bretagne dans la production nationale).

2. Conditions de réussite, points de vigilance et impacts ressources

2.1. Assurer la viabilité économique

- L'évolution des contrats est évoquée (volaille et lapin principalement)
 - la **contractualisation** devrait être développée en particulier auprès des **jeunes agriculteurs**
 - la souscription de **contrats de longue durée** permettrait de sécuriser les projets des futurs ou nouveaux installés. Ces contrats doivent être indexés pour refléter les évolutions conjoncturelles et intégrer des clauses de revoyure ;
 - une **révision des contrats**, garantissant un prix de vente et/ou une marge plus élevés, permettrait de davantage sécuriser le revenu des éleveurs ;
 - l'intégration de nouvelles clauses de **rémunération liée à des critères de qualité de l'air** soutiendrait l'investissement permettant une meilleure prise en compte des ressources ;
 - la mise en œuvre d'une contractualisation tripartite permettrait de négocier la répartition de la valeur dégagée pour chaque maillon de la chaîne.
- L'évolution de la **fiscalité du résultat agricole** est citée : elle est jugée inadaptée la volatilité des résultats pour une grande partie des élevages granivores, notamment hors contrat, prévoir des dispositions fiscales spécifiques pour les agriculteurs qui pratiquent le désamiantage ou qui déconstruisent des bâtiments amiantés.

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de Carnot Agrifood : La vente en circuit court implique de construire ses propres réseaux de distribution et de travailler sa communication, or tous les producteurs ne disposent pas nécessairement de ces compétences. De même, l'aspect purement financier (rentabilité de l'activité) est parfois laissé de côté. Il conviendrait d'imaginer de nouvelles formes de distribution et de commercialisation, en mutualisant par exemple les stratégies commerciales des producteurs.

Contribution de la FRSEA : La FRSEA propose plusieurs mesures pour préserver/améliorer la compétitivité : exclure les viandes blanches des IED, pas de politiques locales contraignantes (SRADDET SRACC), pas de nouveau règlement transport, dérogation sur certaines règles de transports d'animaux etc.

Contribution de l'UGPVB : L'UGPVB demande à préserver les outils de la PAC et notamment les programmes opérationnels. Elle recommande de promouvoir l'organisation des éleveurs au sein d'OP et d'AOP. Elle incite à ce qu'Agri Invest prenne davantage en compte les filières "hors-sol".

Contribution de Nutrinoë : Nutrinoë appelle à la mise en œuvre d'une politique en faveur des investissements en production et donne l'exemple de la création d'un suramortissement pour les investissements en faveur de la souveraineté alimentaire.

2.2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

Les impacts des scénarios de souveraineté ébauchés pour les différentes filières viandes blanches sont globalement similaires. **L'estimation de ces impacts ne fait en revanche pas consensus parmi les participants du Groupe de Travail et mériterait une évaluation scientifique rigoureuse.**

Synthèse des échanges sur les besoins en différentes ressources stratégiques dans le cadre des scénarios de souveraineté

Accès aux ressources	Impacts et évolution d'ici 2035	Arguments
Eau (quantité) L'utilisation de l'eau pour la production d'aliment n'est pas évoquée ici (cf. Contribution du GT productions végétales)	Deux évaluations contradictoires : • augmentation des besoins totaux si la production augmente conformément aux trajectoires de souveraineté • stabilisation, ou augmentation moindre des besoins si des gains d'efficacité sont réalisés. Réduction des besoins à l'unité produite	Le changement climatique risque d'augmenter les besoins. Une prise de conscience collective pourrait s'opérer sur la nécessité de prioriser l'usage (pour l'agriculture et l'agroalimentaire qui servent la souveraineté alimentaire). Le raisonnement doit être global à l'échelle du territoire. Des leviers peuvent être mobilisés : réduction du gaspillage, limiter les fuites, réduire les quantités utilisées pour le lavage pour réduire les besoins. Les freins actuels, notamment réglementaires, à la réutilisation de l'eau et au stockage limitent actuellement les possibilités d'action. La possibilité de dessaler l'eau de mer est évoquée par un des participants du GT.
Engrais minéraux	Réduction des besoins grâce à la valorisation plus importante des effluents produits. La valorisation des effluents en engrais	La souveraineté passe par une indépendance vis à vis des intrants produits à l'étranger. Par ailleurs, les usages agricoles impactent d'autres activités économiques de la région (pêche, ostréiculture, tourisme...).

	normés permettrait une meilleure gestion du cycle de l'azote. Arrêt de la destruction d'unité fertilisante lors du traitement d'effluents : privilégier la méthanisation et la concentration pour valoriser	Une meilleure maîtrise de la fertilisation, des plans d'alimentation des cheptels, l'amélioration des performances techniques pour limiter les pertes et un développement de la fertilisation organique doivent permettre de réduire les usages et la dépendance aux engrais minéraux importés. La révision des seuils d'utilisation afin d'optimiser l'usage de l'engrais organique en Bretagne dans le respect des bonnes pratiques agronomiques.
Énergie	Trois évaluations contradictoires envisagées : • augmentation des besoins totaux si la production augmente conformément aux trajectoires de souveraineté • stabilisation des besoins si des gains d'efficacité sont réalisés • la filière devient exportatrice d'énergie pour alimenter le territoire Réduction besoins à l'unité produite	Le mix-énergétique de la filière va évoluer (baisse du recours aux énergies fossiles, électrification des équipements et des process). Les performances énergétiques des outils de production agricole et agroalimentaire vont s'améliorer, l'éco-conception des bâtiments se développe. La filière va produire de l'énergie (photovoltaïque sur les toitures et les terres incultes ; le développement de la méthanisation est un sujet de dissensus, l'acceptabilité des projets sur le territoire ne paraissant pas garantie). L'autoconsommation est sécurisée réglementairement.

	Production d'énergie qui permet d'assurer une part croissante des besoins en autoconsommation	
Foncier	Les besoins seront accrus en élevage.	La recherche de davantage d'autonomie pour l'alimentation des cheptels et certains systèmes alternatifs vont nécessiter davantage de foncier. La filière œufs nécessite un accès foncier sécurisé pour les parcours extérieurs.
Actifs agricoles et agroalimentaires	Une majorité des participants envisage une diminution du nombre d'actifs travaillant en agriculture dans la filière viande blanche et œufs, et un maintien des effectifs en agroalimentaire. Une nuance est apportée : les attentes en matière de réduction du temps de travail pourraient se renforcer et amener à avoir plus d'actifs pour un même poste. Le salariat se développe en élevage, avec des salariés permanents plus	Le nombre de chefs d'entreprise recule (vagues de départ en retraite, difficultés de transmission et de renouvellement). La productivité du travail augmente (spécialisation, progrès technique). De nouvelles organisations d'élevage se généralisent (fermes avec plusieurs sites, plusieurs bâtiments avec salariés). Des progrès sont réalisés en matière de qualité de vie, amélioration des conditions de travail (modernisation des outils, taille suffisante pour faciliter le recrutement, réduction des astreintes et de la pénibilité, robotisation, amélioration de la mobilité, diminution de la précarité, accès au logement) et d'équilibre travail-rémunération. La formation et la communication sont renforcées sur les métiers des filières

	nombreux et un recours accru au remplacement et à l'intérim (avec des personnels spécialisés).	viande blanches et œufs. Les enseignants sont sensibilisés aux métiers de l'élevage et de l'agroalimentaires. La pyramide des âges impose un recrutement proactif-de profils NIMA (Non Issus du Milieu Agricole). Les filières viandes blanches et œufs, par leur capacité à proposer des cycles de travail planifiés, est particulièrement adaptée à ces nouveaux profils.
Compétences des travailleurs	Les besoins en nouvelles compétences devraient s'amplifier.	Les postes vont nécessiter plus de technicité, notamment en matière de gestion de données et d'utilisation des outils basés sur l'intelligence artificielle. Le métier d'agriculteur va demander encore plus de compétences de gestion et de prise de décision. La formation continue devra permettre de faire face à la plus grande technicité des outils.

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de la FRSEA : La FRSEA propose la mise en place d'un accompagnement "succession" pour les entreprises dont les dirigeants arrivent à la retraite (type pacte Dutreuil).

Contribution de Nutrinoë : L'organisation invite à protéger et sécuriser les porteurs de projets.

Points de vigilance : synthèse des échanges sur les impacts environnementaux dans le cadre des scénarios de souveraineté

Ressources concernées	Impacts
Qualité de l'eau	Les impacts ne font pas consensus. A l'échelle bretonne, une dégradation comme une amélioration sont envisageables, une expertise scientifique apparaît nécessaire pour objectiver les impacts. Ceux qui estiment une dégradation de la qualité de l'eau probable l'expliquent par une absence d'amélioration sur les dernières années en termes de concentration en nitrates en Bretagne, ainsi que l'élargissement des recherches de polluants, qui amènent à un relèvement des exigences en matière de qualité de l'eau. (A mesure que plus de polluants sont recherchés, il y a plus de polluants détectés). Ceux qui envisagent une amélioration de la qualité de l'eau l'argumentent par les gains de performances des élevages mais aussi par des adaptations des systèmes d'élevage, orientés vers des systèmes économes, autonomes et adaptés aux enjeux climatiques et environnementaux.
Qualité de l'air (particules, ammoniac)	Comme pour la qualité de l'eau, les impacts ne font pas consensus. A l'échelle bretonne, le statu quo voire une amélioration semblent envisageables, mais l'augmentation de la production est synonyme d'augmentation des émissions pour certains. Une expertise scientifique apparaît nécessaire pour objectiver les impacts. La réduction des émissions est possible via une amélioration des performances des élevages, une diminution des densités et une évolution des systèmes d'élevages via l'adaptation des bâtiments et des équipements (filtres, lavage d'air, ... à préconiser fortement lors de rénovation ou restructuration d'élevages) et des pratiques (optimisation de l'alimentation : aliments adaptés, alimentation de précision ; utilisation

	d'additifs...). La dégradation se produirait en l'absence des évolutions citées ci-dessus.
Qualité de l'air /climat - émissions de Gaz à effet de Serre	Comme pour la qualité de l'eau et de l'air, les impacts ne font pas consensus. A l'échelle bretonne, la baisse des émissions totale semble envisageable à certains, avec en sus des leviers cités préalablement, une adaptation de l'approvisionnement pour l'alimentation animale et l'amélioration du parc bâtiment. Le captage du CO2 (développement des haies) permettrait également d'améliorer le bilan carbone global de la filière viande blanche et œufs. De nouveau, une expertise scientifique apparaît nécessaire pour objectiver les impacts.

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution Carnot Agrifood : Des investissements en recherche sont indispensables pour faire face au besoin d'adaptation des filières qui sont fortement exposées aux tensions sur l'eau, sur l'énergie, à la dégradation des écosystèmes et à la volatilité des rendements. Le coût de l'adaptation souffre d'un paradoxe majeur : les retours sur investissements, dans des secteurs où les marges sont faibles, sont considérés comme lointains et incertains alors que la dépense est vue comme une charge immédiate. Par ailleurs, il est fréquent que l'acteur mettant en œuvre un investissement ou un projet de recherche, et en supportant le coût, n'en soit pas le seul bénéficiaire sur toute la chaîne de valeur. Cette question de la répartition des coûts comme des bénéfices mérite une attention particulière et spécifique. Nous proposons qu'une réflexion conjointe entre acteurs des politiques publiques de soutien à l'innovation et acteurs socio-économique traite cette question spécifiquement. Pour optimiser l'utilisation des ressources : nécessité d'associer des expertises thématiques (valorisation de la biomasse, impact en nutrition et santé animale) et d'intégrer des acteurs académiques et des acteurs de la valorisation et du transfert technologique pour une meilleure prise en compte des besoins des acteurs socio-économiques.

2.3. Limiter certaines vulnérabilités

Un des principaux leviers correspond à la **possibilité de réaliser des projets pour construire de nouveaux bâtiments et moderniser les outils de production, quel que soit le système d'élevage (biologique ou conventionnel)**. En effet, au niveau du maillon élevage, cette modernisation est essentielle pour (i) réduire les impacts sur l'air (GES et qualité) et sur la qualité et les consommations l'eau, via l'amélioration des performances ou la mise en place d'équipements spécifiques), optimiser (ii) les performances et (iii) les conditions de travail.

Vulnérabilité : synthèse des échanges sur les ressources

Ressources impactées	Actions identifiées pour limiter les vulnérabilités
Qualité de l'air (réduction des émissions de particules et d'ammoniac) Diminution des GES	Alimentation de précision, réduction des indices de consommation, amélioration génétique, Diminution des densités (effet sur la qualité de l'air à valider scientifiquement ; diminuer les densités amènerait à moins de production pour un même bâtiment, mais pas forcément à moins d'émission par animal ou pour la production totale). Attention au risque de perte de compétitivité. Lavage d'air, filtres, renouvellement des ouvrages de stockage, couverture de fosse, racleurs, amélioration du matériel d'épandage / enfouissement : ces investissements sont à préconiser fortement lors de rénovation ou restructuration d'élevages. Besoin de réfléchir à des questions de répartition sur le territoire pour optimiser les flux, pour répartir les impacts à l'échelle bretonne comme nationale ce qui peut être contradictoire avec l'ambition de rapprocher la production des bassins de consommation (exprimé par un membre du GT)
Quantité d'eau	Matériel d'abreuvement plus efficient (moins de fuites et gaspillage) Matériel réduisant les quantités d'eau au lavage,

	Matériel de récupération des eaux de toiture à éprouver sur le terrain, Techniques de réutilisation des eaux dans les IAA (exemple de l'eau de séchage du lait comme en Belgique), Solutions de stockage de l'eau
Energie	Réduction des consommations d'énergies fossiles : meilleure isolation des bâtiments, amélioration de la performance énergétique, Production d'énergie Cf points cités en 2.2 Chaudières bois (chauffage) Production d'électricité (photovoltaïque) Revoir les tarifications de l'énergie (indexation gaz-électricité)
Gestion de la matière organique et qualité de l'eau	Améliorer les performances, notamment les indices de consommation ; Poursuivre les efforts pour limiter les risques de fuites dans le milieu ; Gérer les rejets des STEP des IAA - action de l'Etat pour améliorer la conformité des STEP urbaines) ; Traitement et normalisation des effluents (lisiers, compostage, séchage) pour permettre leur valorisation hors de l'exploitation
Foncier	Améliorer la cohérence parcellaire pour réduire le transport (et les GES). Cette amélioration des parcellaires serait facilitée par une révision du schéma des structures et le renforcement du rôle des commissions.
Main d'œuvre	La sécurisation juridique des projets est le premier levier à activer pour encourager les porteurs de projets. Communication sur les métiers de l'élevage (avicoles, porcins, cunicoles) et formation renforcée dans ces productions. Développement de modèles d'élevage permettant une meilleure gestion du temps de travail (associés, tailles d'élevage proportionnées)

Protéines, acides aminés, vitamines	Développer l'autonomie stratégique française. Production de protéines pour l'alimentation animale.
--	---

Des éléments, qui ne sont pas des ressources en tant que telles, représentent des vulnérabilités pour la filière :

- **Sécurité sanitaire**

La **sécurité sanitaire** est identifiée comme un fort enjeu dans le cadre des trajectoires de souveraineté.

Les participants s'inquiètent de risques accrus, en lien avec la faune sauvage dont les mouvements migratoires ne sont pas maîtrisables.

L'accès à l'assurance devient une vulnérabilité pour les filières alimentaires, compte tenu de l'augmentation du risque de survenue d'aléas sanitaires. Une obligation de consacrer une partie de leur portefeuille aux activités agricole-agroalimentaires pourrait être imposée aux assureurs.

La vulnérabilité pourrait néanmoins être diminuée à l'avenir, grâce au renforcement global de la biosécurité, qui passe par :

- Une amélioration du suivi sanitaire, la vaccination, la possibilité de délégation aux éleveurs de certains soins pour permettre des interventions rapides,
- La formation, la sensibilisation, l'encouragement à la spécialisation en élevage pour de futurs vétérinaires
- Une logistique optimisée (déplacements, organisation repensée du parc bâtiment)
- Une amélioration de la qualité des aliments permettant un meilleur état sanitaire des cheptels.
- La mise en place de cellules de crises plus réactives pour les maladies réglementées

L'activation de leviers transversaux (modernisation des outils, recherche, appuis financiers à l'investissement) est également citée.

Un point de dissensus est relevé concernant la mise à l'abri des volailles, les éleveurs plein air dans des systèmes autarciques demandant un assouplissement, certains membres des filières avicoles jugeant un assouplissement trop risqué.

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de Groupama : La hausse du risque sanitaire est probable avec la fréquence accrue des épizooties liées à la mondialisation et au changement climatique ainsi que le risque de sinistres massifs et simultanés. Cela pose la question de l'utilisation en augmentation du fonds de mutualisation pour les risques sanitaires ; l'assurance privée n'est pas concernée par ce risque en France du fait de la réglementation. En termes de prévention et accompagnement, l'organisation invite à poursuivre l'incitation à la mise en place de mesures de biosécurité et le suivi des plans de prévention et des audits sanitaires. Elle préconise de poursuivre la collaboration avec les filières et les services vétérinaires.

Contribution du réseau Gab-Frab : L'obligation de claustration en période de crise d'influenza aviaire fragilise les modèles et remet en cause le bien-être animal. Une révision du protocole de recherche des salmonelles apparaît nécessaire, avec le rétablissement de possibilité de contre-analyse et davantage de transparence, afin de limiter des arrêts d'ateliers injustifiés et particulièrement déstabilisants pour les élevages bio.

Le changement climatique accentue les risques sanitaires et l'émergence de nouvelles maladies vectorielles, dans un contexte de concentration des élevages défavorables à la résilience sanitaire. Le réseau appelle à adapter les protocoles sanitaires et de biosécurité aux systèmes plein air et à opérer une réorganisation territoriale des élevages de volaille (limiter les densités, déconcentrer les territoires, faciliter les installations en bio, développer les élevages prioritairement là où il y en a peu).

- **Risque climatique**

La *disponibilité à l'eau* est une vulnérabilité majeure. L'adaptation des bâtiments d'élevage est nécessaire (mise en place de coolings, augmentation des débits d'air...).

L'accès à l'assurance devient une vulnérabilité pour les filières alimentaires, compte tenu de l'augmentation du risque de survenue d'aléas climatiques. Une obligation de consacrer une partie de leur portefeuille aux activités agricole-agroalimentaires pourrait être imposée aux assureurs.

Éléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de Groupama : Pour un assureur, notamment en Bretagne, les implications sont les suivantes : **des aléas climatiques répétés** (sécheresses estivales plus fréquentes, inondations hivernales, tempêtes et vents violents, modification des régimes de précipitations, stress hydrique et épuisement des nappes phréatiques), **des impacts sur les productions** (baisse de rendement des cultures (maïs, légumes, céréales), stress thermique sur les élevages (porc, volaille, lait), multiplication des bioagresseurs et maladies) ainsi que leur répercussions sur l'industrie agroalimentaire (ruptures d'approvisionnement, hausse des coûts de transformation). C'est pourquoi les assureurs ont développé l'assurance multirisque climatique (MRC) subventionnée par l'État et l'UE et soutiennent des projets pilotes (ex. Vitirev dans le Bordelais) pour tester l'assurabilité de nouvelles pratiques ; et c'est pourquoi ils collaborent avec les Pouvoirs Publics pour développer des marchés assurantiels inclusifs et durables.

Contribution LCO GO : LCO GO souhaite affirmer le Grand Ouest comme territoire stratégique face aux enjeux géopolitiques et climatiques. Selon l'organisation, le Grand Ouest devra assumer un rôle accru pour nourrir non seulement ses habitants, mais aussi répondre aux besoins nationaux et européens, en solidarité avec les territoires fragilisés.

- **Dépendances :**

Figurent ici des éléments complémentaires issus de l'analyse des contributions, les réflexions des membres du GT sur les diverses dépendances des filières viandes blanches et œufs sont présentées principalement dans la rubrique 2.2 et ne sont donc pas répétées ici.

Éléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de Nutrinoë : Nutrinoë invite à poursuivre les travaux sur les enjeux majeurs de la nutrition animale en matière de souveraineté. L'organisation évoque le soutien des agriculteurs en faveur d'une production massive des protéines végétales

locales et compétitives pour le secteur de l'élevage (surface d'oléoprotéagineux, qualité des céréales, surfaces fourragères ; revoir et renforcer le plan « protéine »). Elle appelle à ce que soit engagée une politique industrielle en faveur de la production de vitamines et d'acides aminés en France et en Europe.

Contribution Groupama : L'assureur alerte sur les risques associés à la dépendance. Il estime que les crises géopolitiques (Ukraine, tensions commerciales) exposent à des ruptures d'approvisionnement, des pénuries ou des hausses de prix. Groupama précise que la dépendance à un petit nombre de fournisseurs mondiaux crée une vulnérabilité stratégique et que cela génère un risque économique avec une hausse des coûts de production, donc une baisse de rentabilité ayant des répercussions sur les prix de vente, la compétitivité à l'export, et la viabilité des exploitations. Par ailleurs, concernant la question de la dépendance aux intrants, il s'agirait pour la Bretagne de cartographier les filières à forte dépendance (porc, volaille, maïs) et de davantage collaborer avec les coopératives et les chambres d'agriculture pour anticiper les ruptures et intégrer les risques.

Contribution du réseau Gab-Frab : Le réseau appelle à structurer des filières d'alimentation locales ou bretonnes bio, dans le cadre d'un plan nationale "protéines bio".

2.4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

En réponse au questionnaire suivant : "Dans le cadre d'une trajectoire souveraineté bretonne, comment assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire", les participants du Le GT viandes blanches et œufs du 4 juin 2026 ont mis en avant en premier lieu la nécessité de développer **une communication claire et didactique** auprès des acteurs du territoire.

- Ils souhaitent ainsi **construire et partager des argumentaires**, pour rappeler des fondamentaux de différente nature et expliciter pourquoi construire des nouveaux bâtiments d'élevage : l'importance de restaurer la souveraineté, rappeler le cycle de l'eau, améliorer les performances notamment environnementales. Il s'agit aussi de rappeler que, face au changement

climatique, l'agriculture peut être un levier d'adaptation pour le territoire.

Concernant les projets de bâtiments d'élevage, qui peuvent générer des tensions, les participants du GT évoquent l'importance de ne pas accorder une importance démesurée à des oppositions qui ne sont pas locales mais issues de groupes de pression nationaux

- Ils évoquent la nécessité de **rassembler des données objectives** pour contrer la désinformation.
- Ils souhaitent aussi **construire des observatoires et communiquer sur les bilans** des créations et fermetures d'élevages sur un territoire donné, partant du constat que l'opinion publique se focalise sur les créations de bâtiments, mais ignore les fermetures d'élevage et méconnaît de ce fait la tendance à la réduction du nombre d'élevages et d'animaux d'élevage.
- Ils souhaitent **promouvoir** la richesse du tissu agricole et agroalimentaire breton et d'assumer cette caractéristique avec fierté.

D'autres types de leviers ont été évoqués face à **l'enjeu du partage des ressources**, et notamment l'eau mais aussi l'énergie.

- Les participants du GT invitent à **partager l'utilisation de l'eau stockée** (habitants, agricultures, autres activités), ce stockage devenant un levier de sécurisation compte tenu du changement climatique.
- Pour les secteurs agricole et agroalimentaire, disposer de davantage de sièges dans la **gouvernance de l'eau**, fait partie des leviers également évoqués.
- Face aux enjeux d'autonomie énergétique, le secteur agricole peut aussi **produire, stocker et distribuer de l'énergie**.

Résoudre le problème des **friches liées à l'abandon de bâtiments d'élevage**, qui génèrent une **perte de terres, dégradent la qualité paysagère** du territoire et l'image de l'agriculture, fait partie des autres enjeux évoqués. Le traitement des déchets amiantés ou riches en zinc se heurtent au **sous-dimensionnement des filières de gestion de ces déchets**. Les pistes évoquées face à cet enjeu sont :

- D'améliorer la **fiscalité des chantiers de désamiantage ou de démontage des bâtiments** en fin d'exploitation ;

- Développer des **installations de stockage** des déchets amiantés ;
- Réviser la **règlementation** autour de l'amiante.

En complément, différents leviers relatifs aux **systèmes d'exploitation** sont évoqués comme des pistes face aux enjeux d'acceptabilité des trajectoires de souveraineté qui ont été définies :

- L'agriculture biologique pour laquelle il est rappelé que des objectifs de développement ont été déterminés au niveau national comme européen ;
- L'amélioration des rotations,
- Poursuivre la recherche de réduction des GES dans les choix d'évolution de système
- Enfin, **poursuivre les travaux de recherche**, en lien avec les entreprises et les instituts agricoles, est évoqué comme un levier essentiel pour limiter des vulnérabilités et in fine faciliter l'acceptation des activités d'élevage.

3. Identification de projets d'avenir et leviers d'action

3.1. Typologie des projets d'avenir

À compléter

Plus en détail, un soutien est attendu de la part des pouvoirs publics en matière de réglementation et de procédures administratives :

3.2. Leviers d'action prioritaires

La demande prioritaire portée par une très grande majorité des participants des groupes de travail porte sur la simplification de la réglementation et des procédures administratives dans l'objectif de pouvoir réaliser des projets :

- Simplification administrative drastique pour une majorité des démarches administratives ;
- Exclusion impérative des filières porcs/volailles de la directive IED ;
- Ne pas rajouter de contraintes spécifiques locales (Sraddet, eau, etc.) ;
- S'opposer à de nouvelles réglementations sur le transport des animaux qui mettraient en danger certaines activités telles que l'exportation pour les sélectionneurs français. ;
- Ajuster les règles de gestion de coexistence des matières premières entre OGM et non OGM dans l'alimentation animale ;
- Retrouver une approche agronomique et non pas administrative en matière de gestion des effluents d'élevage (plus de souplesse par rapport à l'état des sols, aux conditions météo.

Les autres leviers essentiels évoqués sont :

1. En matière d'infrastructure et de fonctionnement de la filière

- **Autonomie de la filière :**
 - Créer une usine de productions d'acides aminés
 - Protéines françaises (trituration, cultures protéiques)
 - Entreprises locales de sélection
 - Inciter au développement d'industriels locaux pour l'emballage

- Favoriser les outils d'abattage et de transformation en bio
- **Anticipation des crises sanitaires**
 - Développer la réactivité de la cellule de gestion crise régionale, sur le modèle des Pays de la Loire
 - Disposer de moyens d'euthanasie rapides dans les bâtiments
 - Disposer d'outils suffisant pour réaliser l'équarrissage
 - Renforcer la diplomatie sanitaire pour sécuriser les capacités d'exportation en cas de crise

2. Soutenir l'investissement

- Soutenir la construction de bâtiments neufs pour les filières viandes blanches et œuf
- Des aides à l'investissement sont attendues pour moderniser les outils d'abattage, les couvoirs et créer des poussinières
- La création de fonds de soutien dédiés est évoquée, pour permettre de sécuriser des financements bancaires en apportant des garanties publiques.

3. Adapter la fiscalité

- Revoir la fiscalité des résultats, jugée inadaptée aux élevages granivores notamment hors contrat (résultats volatils)
- Revoir la fiscalité des opérations de déconstruction et/ou désamiantage des anciens bâtiments d'élevage cf. 2.4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

4. Soutenir le renouvellement des agriculteurs, salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire

- Formation
- Attractivité
- Un nouveau système de financement et de garanties

5. Soutenir l'élevage :

- Les représentants des filières viande blanche et œufs appellent à une promotion forte des métiers de l'élevage
- Un soutien politique clair est attendu face aux oppositions locales.
- cf. 2.4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

6. Par ailleurs, plusieurs mesures portées par la filière ou impulsées par l'Etat sont identifiées pour améliorer les conditions de marché :

- Contractualisation longue durée (jusqu'à 12 ou 15 ans) avec des clauses de révision régulières ;
- Contractualisation tripartite ;
- Étiquetage de l'origine en RHD ;
- Pour améliorer la compétitivité, réduire la fiscalité, diminuer le coût du travail agri agro ;
- Permettre aux entreprises agroalimentaires de pouvoir prolonger les contrats des intérimaires au-delà des 18 mois.

Des exemples plus précis d'actions sont détaillés dans la rubrique 2.3. Limiter certaines vulnérabilités. Les participants du GT n'ont pas priorisé ces pistes d'action.

Eléments complémentaires issus de l'analyse des contributions

Contribution de la Fédération des ETA : La Fédération des ETA propose de réduire les subventions à l'investissement individuel et d'en orienter les montants vers un soutien à la délégation (aides à l'hectare pour les chantiers délégués « vertueux »). Plus en détail sont évoqués les travaux nécessitant des tracteurs de forte puissance (travaux d'enfouissement des lisiers).

Contribution GAB-FRAB : Le réseau invite à soutenir les abattoirs de proximité, leur modernisation et la structuration de filières locales orientées vers la qualité. Par ailleurs, il appelle à un soutien massif de l'investissement en élevage porcin bio.

Contribution du SNA : Le SNA appelle à une réflexion autour de la notion de territoire stratégique pour protéger le plus possible sanitaire les élevages critiques pour la sélection-accoupage. Par ailleurs, il appelle à s'assurer de disposer de suffisamment d'outils d'abattage d'urgence

Contribution de l'UGPVB : l'UGPVB demande une harmonisation européenne des normes, notamment sur l'ovosexage et appelle à renforcer les contrôles de produits importés hors UE.

Contribution de Nutrinoë : Nutrinoë appelle à simplifier et faire évoluer le cadre réglementaire : il s'agirait de passer, dans la réglementation et son application, d'une logique de contraintes à une logique d'incitation à la production et à la transformation. Nutrinoë relève des enjeux spécifiques sur l'amont. Sur la logistique : l'organisation cite le besoin d'obtenir une dérogation permanente pour les livraisons d'aliments pour animaux en élevage les jours de restriction de circulation des poids lourds ainsi que le besoin d'obtenir une autorisation d'un poids total en charge de 35 tonnes (+3 tonnes par voyage) pour les camions « porteur ». Dans les usines, l'organisation souhaite l'adoption d'un cadre réglementaire adapté sur la coexistence OGM/non OGM en alimentation animale. Elle appelle également à la révision des cahiers des charges dont les contraintes ne sont pas valorisées par le marché.

4. Conclusion et besoins de travaux futurs

La stratégie de souveraineté alimentaire de la Bretagne à l'horizon 2035 préconisée par le Groupe de travail viandes blanches et œufs repose sur **une ambition de croissance et de modernisation significative**. Pour maintenir son rang de leader national et permettre à la France de retrouver davantage d'autonomie dans son approvisionnement alimentaire, la région doit stabiliser ses volumes (notamment en porc) et répondre à une consommation croissante par une augmentation significative de la production en volaille de chair (+250 000 tec) et en œufs (+77 000 teoc).

La réussite de ce scénario dépendra de la capacité des acteurs à **lever les freins administratifs et juridiques** qui ralentissent aujourd'hui l'installation, la construction de bâtiments d'élevages et d'usines modernes ainsi que la rénovation d'équipement existant, essentiels pour répondre aux enjeux de bien-être animal et de performance environnementale. Elles nécessitent aussi de pouvoir accéder aux ressources nécessaires et réduire les vulnérabilités.

Cette trajectoire est indissociable d'un **besoin massif d'investissements**, estimé à plusieurs milliards d'euros sur dix ans pour l'ensemble des maillons amont et aval.

Besoins de travaux futurs et de recherche

Afin d'affiner et de sécuriser cette feuille de route, plusieurs axes de travail pourraient être engagés prioritairement :

- **Objectivation scientifique des impacts environnementaux** : Il existe un manque de consensus sur l'évolution de la qualité de l'eau, de l'air et des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'une augmentation de la production. Une **expertise scientifique rigoureuse** est nécessaire pour modéliser ces impacts et valider l'efficacité des leviers techniques.
- **Optimisation et partage des ressources stratégiques** : Des recherches complémentaires sont indispensables sur la **maîtrise de la ressource en eau**, notamment sur les techniques d'économie d'eau et de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en élevage et en industrie agroalimentaire, ainsi que les solutions de stockage partagées à l'échelle des territoires.

En conclusion, la souveraineté alimentaire bretonne ne pourra s'affirmer que par une **alliance forte entre soutien politique, innovation technique et acceptabilité sociale**, garantissant ainsi la résilience du territoire face aux défis climatiques et sanitaires à venir.

ANNEXES

Analyse AFOM volailles de chair réalisée par les participants du GT n°1 -

17/04/26

Atouts

- Qualité nutritionnelle, viande sans tabou religieux. Image d'un produit sain, riche en protéines
- Viandes intéressantes pour la RHD, à la fois pour le prix et pour la facilité de préparation
- Une diversité d'espèces et de modes de production (label/bio) qui répondent aux attentes sociétales
- Les investissements pour le bien-être animal (lumière naturelle par exemple), un avantage par rapport à d'autres pays
- Le système d'enregistrement simplifié, une évolution qui a été favorable
- Une filière déjà bien installée en Bretagne
- Il est encore possible d'améliorer le taux d'utilisation des couvoirs et d'accompagner une hausse de la production
- Indice de consommation faible avec encore des marges de manœuvres pour l'améliorer
- Un climat breton favorable
- Forte proportion d'éleveurs spécialisés, s'est accentuée depuis 2020
- Un métier agréable avec de la souplesse dans l'organisation du travail (et donc de la vie privée)
- Les dossiers pour s'installer, s'agrandir qui sont bien montés

Faiblesses

- Consentement à payer par le consommateur en-dehors des SIQO
- Attaque systématique des projets, financement des ONG
- Les obligations d'étiquetage ne sont pas suffisantes en RHD
- Moindre soutien politique en Bretagne en comparaison avec d'autres régions
- Besoin d'outils d'abattage en bio en Bretagne pour les éleveurs indépendants
- Difficultés pour les couvoirs d'être exigibles aux aides à l'investissement (à cheval entre production et industrie)

- L'image de la filière : bâtiment fermé, industries visibles, concentration de tous les acteurs sur un même territoire donne une image de production industrielle et polluante
- Manque de visibilité dans les formations
- Le niveau des contrats ne permet pas aux éleveurs d'investir
- Un déficit de rentabilité économique qui ne favorise ni le renouvellement des générations, ni la modernisation
- Durée trop longue pour faire aboutir une installation, une construction de poulailler
- Besoin de prévoir une trésorerie en cas de coup dur IAHP
- Pénibilité de certaines tâches qui ne s'est pas améliorée (au contraire) : paillage, ramassage des cadavres.

Opportunités

- Marché en croissance, la consommation de viande de volailles devrait continuer d'augmenter, en France et dans le monde
- La prise de conscience des consommateurs d'aller vers la volaille française est une opportunité à saisir
- Obligations d'étiquetages sur les cartes en RHD
- Encore des opportunités pour les élevages en vente directe
- Des qualités de la dinde à mettre en avant pour relancer la consommation et la production : qualité nutritionnelle, évolution vers certains modes de production avec jardins d'hiver
- Objectif de retrouver une souveraineté alimentaire face à notre dépendance aux importations : la volaille française sera majoritairement produite dans l'Ouest au vu des problèmes d'acceptation des élevages dans les autres régions **(point qui a suscité du débat, désaccord)**
- La restructuration des abattoirs en Bretagne fait que les élevages ont les moyens de se développer
- C'est une filière pour laquelle il est possible de partir de zéro
- Le sérieux et l'organisation de la filière bretonne limitent les impacts de l'influenza aviaire (point qui a suscité du débat, désaccord)

Menaces

- Déplacement des centres de décision
 - a. Côté sélection des centres de décision qui partent à l'étranger, et dont craintes pour la préservation de la génétique
 - b. Côté production, aval centres de décisions des principaux acteurs sont ligériens (et non plus bretons)
 - Défauts d'étiquetage
 - Réglementations
 - a. Bien-être et transport (notamment en repro, milite pour avoir un abattoir de volailles reproductrices de réforme en Bretagne).
 - b. Bien-être repro : l'arrêt des cages n'est pas possible à certains échelons de la sélection
 - c. Environnementales : ICPE, IED
 - Ressource en eau (quantité, taxes)
 - Une relative dépendance en protéines, en acides aminés, en vitamines pour l'alimentation animale. Également un risque géopolitique.
 - Un parc bâtiment ancien et amianté
 - Des difficultés à construire de nouveaux bâtiments car, en l'état actuel du parc, il sera compliqué de reconquérir le marché intérieur.
 - Les plannings des constructeurs de poulaillers sont pleins jusqu'en 2027 avec les projets pondeuses
 - Le coût du travail des concurrents étrangers est plus faible qu'en France
 - La Bretagne étant excentrée, il est plus compliqué de recruter du personnel étranger (ramassage des volailles par exemple)
-

Analyse AFOM œufs réalisée par les participants du GT n°1 - 17/04/26

Atouts pour la production d'œufs en Bretagne

Marché, acceptation sociétale, dynamiques de consommation

- L'œuf : un produit alimentaire de base, l'une des protéines les plus abordables du marché et encore plus aujourd'hui alors que les prix de la viande se sont envolés, pas de tabou religieux

- Aujourd'hui, l'œuf a une bonne image nutritionnelle (ça n'était pas le cas en 2020)
- Seulement 1,5 % de la production s'échange
- Une acceptation encore bonne de l'élevage de poules pondeuses (dissensus : cela peut dépendre du système en place)
- Le ratio production alternative/conventionnelle est un des plus élevé d'Europe

La filière bretonne, les relations dans la filière, la commercialisation

- La Bretagne est bien placée pour la production d'œufs à grande échelle et la massification des volumes. (Dissensus : attention à ne pas dépasser un certain seuil)
- La contractualisation assure un débouché pour les éleveurs et une sécurisation pour le banquier.
- La Bretagne dispose de tous les maillons de chaîne (couvoirs, élevages, centres de conditionnement...) (nuance : il n'y a pas assez de couvoirs)
- La filière a de l'avance sur l'ovosexage
- La filière a de bonnes capacités d'adaptation à la demande
- Le cahier des charges Œufs de France

L'élevage breton

- En Bretagne, une des productions qui a les meilleurs taux de renouvellement
- La production est relativement simple d'un point de vue technique ce qui facilite l'installation, y compris de personnes non issues du milieu agricole
- L'organisation du travail peut être normalisée et simplifiée. Le travail peut être planifié. Ce type d'organisation facilite le recours à l'emploi salarié.
- Des bâtiments renouvelés depuis 2012.
- Un bon niveau d'équipement en matériel, automatisation et robotisation.
- Les capitaux des exploitations bretonnes sont en majorité familiaux ce qui est source de résilience. La taille des élevages est moyenne.
- Les éleveurs bretons sont sensibilisés à la biosécurité
- Fibre entrepreneuriale des éleveurs (notamment en libre), qui savent s'adapter aux évolutions de la demande. Il y a différents profils d'éleveurs qui

aspirent à plus ou moins d'accompagnement et la diversité des relations contractuelles (du libre à l'intégré) répond à la diversité de ces profils

- La filière a des ratios environnementaux parmi les meilleurs (azote)
- Pour un système donné, parmi les meilleurs Indices de Consommation d'Europe (l'IC moyen breton est plus élevé car il reflète la part importante des systèmes alternatifs)
- Les effluents d'élevage sont valorisables en engrais normés

Faiblesses de la production d'œufs en Bretagne

Marché, acceptation sociétale, dynamiques de consommation

- Trop grande taille des exploitations aux yeux des consommateurs : pour 1 UTH – 30 000 poules : ce sont des ordres de valeur inconnus et non acceptés, idem en bio

Filière

- Un manque de poussinières en Bretagne
- Un nombre insuffisant de centres de conditionnement en Bretagne : les grandes centres (>1md d'œufs) sont localisés hors de la région)
- Faiblesse des acteurs de l'aval pour l'œuf coquille et les ovoproduits – Bretagne mieux dotée pour l'œuf transformé : la région pourrait capter plus de valeur ajoutée, il y a un besoin d'investissements
- Les outils sont plus anciens en Bretagne
- Sensibilité aux crises sanitaires (densité)
- Mauvaise connaissance de la filière par les jeunes en formation, manque d'offre de formations dédiées à la production d'œufs dans les établissements

Elevages, contexte de production

- L'élevage breton n'est pas autonome en protéine
- La réglementation est trop exigeante en bio
- Un manque de maîtrise et de performances en production bio
- Une production de plus en plus capitalistique : hausse des immobilisations, hausse des coûts à la place

- Disponibilité du foncier autour des bâtiments : permet d'aménager des accès extérieurs et des parcours pour le bien-être animal
- Faible rémunération au regard du montant investi : une revalorisation est nécessaire (notamment en bio)

Opportunités pour la production d'œufs en Bretagne

Marchés, dynamiques de consommation

- Consommation en augmentation, devrait bénéficier du détournement des viandes par le consommateur
- Une demande dynamique en ovoproduits (elle évolue plus fortement que la demande en œufs coquille)
- À nuancer : les perturbations des marchés peuvent faire infléchir la position des distributeurs et industriels sur le retrait de l'œuf cage pour repousser le délai (sans se faire d'illusions !)
- Des marchés vont potentiellement s'ouvrir ce qui peut être favorable à la filière bretonne et ses entreprises d'ovoproduits
- L'image de l'œuf
- Les problèmes sanitaires dans d'autres régions (d'Europe, du monde)
- Le potentiel de développement porté par le cahier des charges Œufs de France

Elevage

- De nouveaux modèles économiques associant élevage et conditionnement (association d'éleveurs qui développent leur outil collectif de conditionnement)
- Opportunité d'installer et de diversifier vers l'œuf alternatif
- Des réserves de productivité en alternatif mobilisables par l'amélioration génétique
- La création de centres de conditionnement

Menaces pour la production d'œufs en Bretagne

Marchés

- Une concurrence renforcée des importations pour fournir la distribution ainsi que le maillon industrie en ovoproduits
- Une volatilité de plus en plus forte sur le marché des œufs
- Le développement de la production d'œufs d'autres pays. Si le développement s'opère en France, cela reste favorable pour la souveraineté nationale
- Les substitutions à l'œuf existent mais le phénomène est marginal

Filière

- Non optimal - La Bretagne est un fournisseur d'œufs qui sont conditionnés ailleurs. En parallèle de l'approvisionnement breton, ces centres de conditionnement développent la production en proximité.
- Un manque de personnel pour le ramassage de volailles
- Ne pas développer rapidement la production est un risque (des alternatives pourraient prendre la place de la production bretonne)
- Un retard de compétitivité de l'aval par rapport au reste de l'UE
- Un développement insuffisant du nombre de poussinières
- Un modèle économique fragile pour les poussinières (les niveaux de rentabilité ne permettent pas des constructions neuves)
- Des crises sanitaires animales, telles que l'influenza aviaire ou liées à la salmonelle, sont à prévoir = impact sur la filière plein air et l'ensemble de la filière

Normes, cahiers des charges

- Le niveau des charges salariales
- L'instabilité du cahier des charges de l'œuf au sol (jardins d'hiver, lumière naturelle...)
- L'évolution des normes (IED, ICPE)

Elevage

- Fortes difficultés à construire des bâtiments d'élevage
 - Absence d'autonomie pour l'aliment
-

Analyse AFOM porc réalisée par les participants du GT n°1 - 17/04/26

Atouts pour la production de porcs en Bretagne

- Densité de la production porcine bretonne (accompagnement technique, émulation,...) avec des producteurs de porcs motivés
- Localisation géographique : permet isolement sanitaire / reste UE (FPA), même si propagation peut aussi se faire par l'homme
- Des exploitations à capitaux majoritairement familiaux (maîtrise des décisions et exploitations souvent plus résilientes)
- Sur une carrière, filière rémunératrice pour les producteurs
- Coût alimentaire meilleur que dans d'autres bassins de production UE
- Le système Naisseur-Engraisseur est positif (atout sanitaire et meilleure résilience)
- Une forte progression technique : prolificité, alourdissement des carcasses, qui permet de compenser la baisse du nombre de truies
- Filière bretonne bien organisée (au regard du reste de la production française)
- Beaucoup de recherche et d'innovation dans la filière
- Maillons abattage, découpe, ont beaucoup investis depuis 10 ans
- Fortes infrastructures de logistique / transport (port, routes, ...)
- Transformation / charcuterie : dynamique, diversité de l'offre
- Une consommation de viande de porc qui a de nouveau progressée (31,6 kg/an/hab)

Faiblesses

- Une difficulté forte à construire des bâtiments (conflits de voisinage et opposition d'associations anti-élevage)
- Délais administratifs longs pour obtenir les autorisations
- Moyenne d'âge des bâtiments porcins (30 ans) : fort retard du renouvellement du parc
- Une taille réduite des élevages par rapport à nos voisins UE (déficit de restructuration)

- Age moyen des producteurs de porcs (renouvellement des générations important à venir)
- Une mauvaise image de l'élevage porcin => difficile à modifier.
- Taille des outils d'abattage inférieur par rapport à d'autres pays de l'UE et coûts sociaux plus élevés => moindre rentabilité
- Maillon salaison n'a pas fait les investissements de modernisation nécessaires

Opportunités

- Des possibilités de développement des produits élaborés
- La réduction des impacts environnementaux par l'amélioration des performances techniques
- Les nouvelles technologies permettent d'améliorer l'image du métier d'éleveur
- L'énergie verte (photovoltaïque pour l'autoconsommation)
- Un prix de la viande pour le consommateur bon marché
- Travailler la valorisation du 5ème quartier et des coproduits au lieu de les exporter

Menaces

- Plusieurs pays (Chine, Russie, Etats-Unis, Brésil) développent leur propre filière, avec des coûts de productions inférieurs aux nôtres, perte de potentialité d'exportation pour nous, voire de l'export de leur part vers l'UE
- Nouvelle directive IED
- Consommation : manque d'innovation produits, mauvaise presse de la charcuterie au niveau santé, une viande absente de certains menus pour des motifs religieux
- La concurrence avec les substituts protéiques (alimentation humaine).
- La concentration de la distribution, ainsi que la moitié des outils d'abattage qui sont à la main de la grande distribution
- Le manque de candidats à la reprise des élevages pourrait entraîner une baisse de production et si on ne stabilise pas la production, l'aval va être fragilisé

- Des difficultés de recrutement et de management pourraient inciter des éleveurs à réduire leur production
- Formations agricoles : de moins en moins de stage de découverte en élevages et moins centré sur les compétences de production
- Associations environnementales : opposition systématique, judiciarisation qui décourage les éleveurs

Analyse AFOM lapin réalisée par les participants du GT n°1 - 17/04/26

Atouts pour la production de lapins en Bretagne

- Filière organisée : groupement de producteurs, contractualisation sur les nouveaux investisseurs, des fournisseurs d'aliments, etc. Un savoir-faire bien présent en Bretagne.
- Une connaissance du métier, et la capacité de transmettre un savoir / Leader mondial de la génétique. Investissements dans la sélection.
- Les deux sites d'abattage qui rayonnent en Bretagne. Ces 2 sites diminuent assurent les débouchés de la production dans les pôles Bretons.
- Circuit routier efficace qui permet un abattage dans les 12h.
- Système alternatif aux cages qui est au point – acquiert de l'expérience, et répond aux premières exigences de BEA. La nouvelle génération d'éleveurs est déjà sensibilisée
- Bretagne + PDL = Plus de la moitié de la production.
- Très bonne rationalité du temps au travail avec des cycles de 42 jours
- Une production à faible impact environnementale

Faiblesses

- On ne parle plus des productions de canards / lapins / volailles.... Besoin de redorer l'image de la filière lapin. Nécessité de parler de tous les élevages qui existent
- Pas les moyens de faire de la communication produit pour faire connaître la viande et sa façon de consommer. Une image vieillissante du produit à redorer (problématique nationale, pas spécifique à la Bretagne)

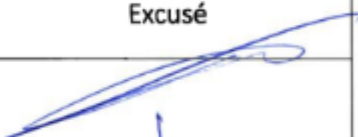
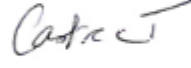
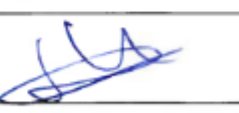
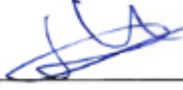
- Problématiques dans le renouvellement des éleveurs : des éleveurs qui ont « galéré » et qui ne donnent pas une image positive. Crise de 2008 : aliment qui a augmenté +100% - crise de surproduction

Opportunités

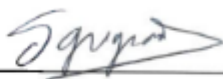
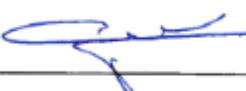
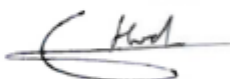
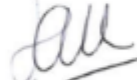
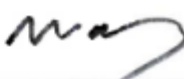
- Evolution des parcs, avec accompagnement de l'aval. Engagement de l'aval pour accompagner les producteurs.
- Développement du RHD : marché en capacité d'absorber de la production → Exemple : Accéder aux cantines avec les enjeux EGALIM. La Bretagne étant la région la plus avancée sur les critères Egalim.



Conférences de la souveraineté alimentaire
Groupe de travail Viandes blanches et œufs
17 avril 2026 – 13h30 - Pontivy (56)

Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Beudet Yves-Marie	CNPO	
Bizien Philippe	Inaporc	Excusé
Bloc'h Michel	UGPVB	
Blot Frédéric	AICO / CLIPP	
Castrec Thomas	CRP Bretagne	
Choquet Jérémy	JAB	
Conq Frédéric	LCAO	
Cristoforetti Rémi	ABEA / Le Gouessant	
Dezat Elodie	CAB	
Divanac'h Jean-Alain	CAB	
Enjalbert Fabrice	GIVC Bretagne	
Gelin Pascale	CAB	Excusée

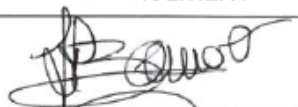


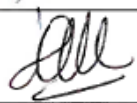
Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Giffrain Inès	ABEA	
Grannec Marie-Laurence	CAB	Excusée
Grignon Dumoulin Paul	SNA	
Guillotet Alain	AICO	
Guillotet Elodie	JAB	excusée
Haye Arnaud	CAB	Excusé
Hervault Adrien	JAB	AH
Huet Gérald	DRAAF	
Joliff Carole	CRP Bretagne	
Kerscaven François	GIVC Bretagne	
Labbé David	FRSEA	
Le Collonnier Zoé	JAB	
Le Héritte Clément	GAB - FRAB	présent
Lucas Didier	CAB	
Marguet Maud	CAB	

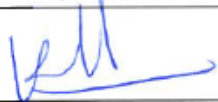
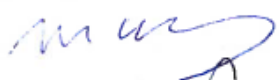
Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Méry Yo hann	LCAO	
Michel Ludovic	SNIA	
Piveteau Fabrice	CAB	
Possémé Nathalie	Coordination rurale	
Rebour Juliette	Région Bretagne	présente
Robin Anne-Françoise	FRSEA	
Roux Mathilde	UGPVB	
Tauty Sébastien	Nutrinoë	
Valy François	FNP	Excusé
Villain Nathalie	DDT 22	

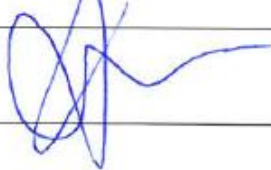


Conférences de la souveraineté alimentaire
Groupe de travail Viandes blanches et œufs N°2
4 juin 2026 – 13h30 - Loudéac (22)

Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Beaudet Yves-Marie	CNPO	
Bizien Philippe	Inaporc	
Bloc'h Michel	UGPVB	
Blot Frédéric	CLIPP	
Castrec Thomas	CRP Bretagne	
Choquet Jérémy	JAB	Excusé
Chrétien Bertrand	SCARMOR Leclerc	
Conq Frédéric	LCAO	
Cristoforetti Rémi	ABEA / Le Gouessant	
Dano Sylvaine	CAB	
Daoudal Fabienne	DDTM 29	
Dezat Elodie	CAB	

Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Divanac'h Jean-Alain	CAB	
Enjalabert Fabrice	GIVC Bretagne	
Gelin Pascale	CAB	
Giffraïn Inès DUFATT Anaïs	ABEA	
Grannec Marie-Laurence	CAB	
Grignon Dumoulin Paul	SNA	
Guillotel Alain	AICO	
Guillotel Elodie	JAB	Excusée
Haye Arnaud	CAB	
Hervault Adrien	JAB	Excusé
Huet G�rald	DRAAF	
Huiban Nicolas	GAB-FRAB	Excus�
Issanchou Alice	FRSEA	
Joliff Carole	CRP Bretagne	
Kerscaven Fran�ois	GIVC Bretagne	

Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Kieffer Marie	ABEA	
Labbé David	FRSEA	
Lebret Bénédicte	INRAE	
Le Collonnier Zoé	JAB	Excusée
Le Héritte Clément	GAB - FRAB	
Lucas Didier	CAB	
Marguet Maud	CAB	
Méry Yohan	LCAO	
Michel Ludovic	SNIA	présent
Moussière Jean-Baptiste	Nutrinoë	
Person Antoine	GAB-FRAB	
Piveteau Fabrice	CAB	Excusé
Possémé Nathalie	Coordination rurale	
Rebour Juliette	Régions de France	
Robin Anne-Françoise	FRSEA	

Nom - Prénom	ORGANISME	EMARGEMENT
Roux Mathilde	UGPVB	
Sauvé Julien	GAB-FRAB	
Tauty Sébastien	Nutrinoë	
Valy François	FNP	Excusé
Van Grieken David	SNA	
Villain Nathalie	DDTM 22	
GUEGAN Thomas	CRP :	
Léonard Arnaud	Conseil Régional de Bretagne	